

Conseil Municipal de Virazeil : 22 décembre 2015 à 20H30

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 12

Absents : 02

Pouvoir : 05

L'an deux mille quinze

Le vingt-deux décembre,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 15 Décembre 2015

Mme MARTINETTI-BRICE a été désigné comme secrétaire de séance

PRESENTS : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. PIRA, LEBEDINSKY, Mmes RATINAUD, VALENTI, PINASSEAU, M. LATASTE, POLETO TREZEGUET.

POUVOIRS : M. MENIER à M. LEBEDINSKY - Mme VAYSSIERE à M. PAULAY - M GILLE à Mme DELRIEU-GILLET – Mme ZOÏA à Mme RATINAUD – Mme SACAFFINI à M. COURREGELONGUE

ABSENTS : M. JUIN – Mme VALENTIN

1. Cœur de Bourg - Programme 2016 : Demande de DETR

Point retiré à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire explique que suite à la commission d'appel d'offres du 22 décembre 2015, quatre cabinets ont été retenus. Une négociation est lancée avec les candidats sélectionnés.

Il fait le détail des candidatures et demande au conseil municipal de reporter la demande de DETR au prochain conseil municipal afin de procéder aux négociations.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2. Marché public : choix de cabinet d'étude pour le projet cœur de Bourg.

M. le Maire demande de reporter l'ordre du jour pour les mêmes raisons expliquées dans le point 1. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

3. Mur de la rue du cimetière de Virazeil – demande de fonds concours Val de Garonne Agglomération

M. le Maire expose aux élus la nécessité de réaliser des travaux au mur de la rue du cimetière de Virazeil pour des raisons de sécurité.

M. le Maire explique que les travaux se feront sur une longueur de 36 mètres avec la pose d'une clôture de type rigide.

M. LEBEDINSKY expose les devis de l'entreprise FACIN et CADENA.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise CADENA, la demande de fonds de concours et la demande de DETR 2016.

4. Point sur le PLU Groupé

Monsieur PIRA expose le compte rendu de la commission appel d'offres du 18 décembre dernier pour le choix du cabinet d'étude concernant la révision du PLU. Il explique les différentes candidatures et le coût pour la commune. La commission a décidé de choisir le cabinet URBADOC.

5. Travaux en régie : local de la chasse et salle associative.

M. le Maire explique la nécessité d'un local pour la société de Chasse et d'une salle pour les associations virazeillaises dans le Hangar municipal de Meyssan.

M.LEBEDINSKY fait part des travaux réalisés en 2016 par les employés communaux pour la réalisation des travaux de construction de ces locaux.

Montant total de 3102.39 € réparti de la façon suivante : 1 810.61 € en fournitures et 1 291.78 € en main d'œuvre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

6. Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles de Virazeil pour l'année scolaires 2014-2015

Madame DELRIEU-GILLET présente le coût moyen de fonctionnement d'un élève pour l'année scolaire 2014-2015 ; il s'élève à :

- 1773,97euros par enfant inscrit en maternelle par an,
- 370,49euros par enfant inscrit en élémentaire par an.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

7. Affaire du mur de soutènement du parvis de l'Eglise de Virazeil.

M. le Maire rappelle l'historique de ce dossier avec un contentieux datant de 2012. Après plusieurs rencontres, un accord amiable a été établi. Monsieur le Maire fait la lecture de l'accord. Monsieur LEBEDINSKY présente le devis des travaux d'un montant de 2050€ HT à charge de la commune.

Le conseil municipal accepte à la majorité (16 Pour ; 1 contre)

8. Subvention exceptionnelle allouée à l'OCCE Coopérative scolaire de l'école élémentaire

Madame DELRIEU-GILLET explique le projet de voyage à l'île d'Oléron des classes de CP-CE1 au printemps 2016. La subvention de la commune sera versée à la coopérative scolaire.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de donner une subvention de 1000 €.

9. Eau47 : approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement exercice 2014

Monsieur le Maire expose le rapport annuel 2014. Il explique que ce rapport est disponible sur le Site de EAU47 dans l'onglet « pour s'informer ».

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le rapport.

10. Point sur la situation des fossés au lieu-dit « ARRENDATS »

Monsieur le Maire explique l'affaire concernant le fossé au lieu-dit « Arrendats » qui recueille toutes les eaux de la partie Est du village. Ce fossé a été busé par le propriétaire de la parcelle.

M. LEBEDINSKY fait le compte-rendu de la réunion sur site organisée avec toutes les parties le samedi 12 décembre 2015.

La Mairie est en attente de la réponse de la Sous-Préfecture sur cette question.

11. Travaux en cours

- Câblage informatique à l'école maternelle
- Réfection du busage pour le lotissement Pierrette.

12. Questions diverses

- Chemin rural au lieudit « Sacriste » – demande de fonds concours Val de Garonne Agglomération : Monsieur le Maire expose aux élus que ce chemin rural s'est effondré sur une longueur de 100 mètres. Il est nécessaire de réaliser des travaux pour le sécuriser (drainage, empierrage...). M. LEBEDINSKY présente le devis de l'entreprise SCHIRO choisi par la commission travaux pour un coût global des travaux de 3030 € HT.
M. le Maire propose de demander le fonds de concours à Val de Garonne Agglomération « voiries-aménagement de bourg » à hauteur de 50 %. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise SCHIRO et la demande de fonds de concours à Val de Garonne Agglomération.
- SDEE47 : Eclairage de la D933 à la sortie direction Seyches: la participation communale est de 9229.61 euros en investissement au compte 204. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Création d'une mutuelle communale : le dossier est à l'étude.
- Engagement de la commune dans les Ateliers numériques de VGA pour développer l'usage numérique chez les personnes âgées. Les personnes intéressées par cette formation peuvent contacter la Marie. (l'information sera présentée dans le prochain bulletin)
- Bulletin municipal 2016. Distribution dans les boites aux lettres début janvier.
- Vœux de la municipalité à la population avec un repas le soir : le samedi 16 janvier 2016.

La séance est levée à 22 h 45.